

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2019

Qualité et Prix des services publics
de l'Eau Potable et de l'Assainissement

LES CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE EN 2019

FLEURBAIX (INSEE : 62338)

Les compétences transférées au SIDEN-SIAN par la commune

Compétences	Adhérent depuis	Exploitant du service
Eau Potable	01/01/2018	SIDEN-SIAN Noréade Eau
Assainissement Collectif	22/01/2003	SIDEN-SIAN Noréade Assainissement
Assainissement Non Collectif	22/01/2003	SIDEN-SIAN Noréade Assainissement
Eaux Pluviales	22/01/2003	SIDEN-SIAN Noréade Assainissement
Défense Extérieure contre l'Incendie		

Le Service Public d'Eau Potable de la commune

Chaque UDI est un secteur de distribution d'eau potable dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Cette eau peut être issue de points de production d'eau potable de Noréade, de transfert d'autres UDI ou d'achat d'eau en gros auprès d'autres collectivités.

Les unités de distribution qui alimentent la commune

UDI	Nombre de branchements de la commune alimentés par l'UDI	Nombre de branchements total de l'UDI
FLEURBAIX	1 296	5 136
HERLIES	2	9 564

La localisation des points de prélèvement d'eau des UDI alimentant la commune

UDI	Localisation du prélèvement d'eau	Volume prélevé en 2018 / m3	Volume prélevé en 2019 / m3
HERLIES	ILLIES Compteur Agence Lorgies HAMEAU DU TRANSLOY	2 310 231	2 353 960

La localisation des points de transfert d'eau provenant d'autres UDI

UDI	Désignation	Volume transféré en 2018 / m3	Volume transféré en 2019 / m3
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI La Gorgue vers UDI Fleurbaix (proximité 928 Grand chemin)	61 133	70 852
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI La Gorgue (Sailly rues des sures et de la Lys) vers UDI Fleurbaix	NC	2 083
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI La Gorgue (rue des monts) vers UDI de Fleurbaix (débitmètre)	64 496	80 031
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI Herlies vers UDI Fleurbaix (rue des Glattignies)	445 597	458 484
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI Herlies vers UDI Fleurbaix (Rue de la Lys)	17 534	17
HERLIES	Compteur transfert UDI La Gorgue vers UDI Herlies (AUBERS rue Piètre) (Secours)	0	0
HERLIES	Compteur Transfert UDI La Gorgue vers UDI Herlies - Lorgies usine (débitmètre)	476 107	451 408
HERLIES	Compteur transfert UDI La Gorgue vers UDI Herlies - départ 250 usine Salomé (débitmètre)	108	174
HERLIES	Compteur transfert UDI La Gorgue CH3 vers UDI Herlies - Salomé usine (débitmètre)	75 786	82 802

HERLIES	Compteur transfert UDI de Fleurbaix vers UDI d'Herlies (Rue de la Lys)	3 272	0
HERLIES	Compteur de transfert d'UDI La Gorgue vers Herlies (Nieppe vers Erquinghem) (Débitmètre) (Secours)	0	0

La localisation des points d'achat d'eau en gros des UDI alimentant la commune

Fournisseur	Volume acheté en 2018 /m3	Volume acheté en 2019 /m3
Compteur AEG - Laventie (Neuve Chapelle) - SIADEBP	220 616	268 121
Compteur AEG Laventie SMAEL (rue Epinette)	0	14 742
Compteur AEG - Bois Grenier (ZI) - MEL	20 109	14 594
Compteur AEG - Laventie (Gd chemin) - SIADEBP (Débitmètre)	1 516	10 390
Compteur AEG Laventie SIADEBP (rue Bacquerot)	19 226	5 270
Compteur AEG - Radinghem en Weppes (Bois Blancs) - MEL	882	1 330
Compteur AEG - Bois Grenier (Ponchelle Porée) - MEL	894	427
Compteur AEG - Escobecques (Aubers) - MEL (Secours)	103	97
Compteur AEG -Erquinghem-Lys - MEL	0	0
Compteur AEG - Beaucamps Ligny (Gare) - MEL	-12	-10
Compteur AEG - Bois Grenier (rue Armentieres) - MEL	5 785	-3 783

Les ouvrages de stockage d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Ouvrage	Volume / m3	Date du nettoyage/désinfection
FLEURBAIX	Réservoir de Fleurbaix 1*300 et 1*900 m3	1200	27/03/2019
HERLIES	Citerne N° 1 (Lavage) de Lorgies 200 m3	200	Arrêté sécheresse
	Citerne N° 2 de Lorgies (chloration) 600 m3	600	Arrêté sécheresse
	Citerne N° 3 de Lorgies 2500 m3	2500	Arrêté sécheresse
	Citerne N° 4 de Lorgies 600 m3	600	Arrêté sécheresse
	Réservoir de Herlies 2*600 m3	1200	Arrêté sécheresse

La performance du réseau d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2018	2019
FLEURBAIX	Rendement du réseau d'eau potable (%)	69,71	55,48
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	6,27	8,51
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	6,06	8,34
HERLIES	Rendement du réseau d'eau potable (%)	88,59	90,17
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	2,17	2,04
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	1,96	1,81

La qualité de l'eau distribuée dans les UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2018	2019
FLEURBAIX	Taux de conformité micro biologique (%)	100,00	100,00
FLEURBAIX	Taux de conformité physico chimique (%)	99,62	98,44
HERLIES	Taux de conformité micro biologique (%)	99,22	100,00
HERLIES	Taux de conformité physico chimique (%)	99,75	99,40

Linéaire de réseaux de desserte et les branchements de la commune

	Nombre
Linéaire de réseau d'adduction d'eau potable / Km	36,76
Branchements d'eau potable au 31/12/2019	1 298
Branchements plomb - Etat connu au 31/12/2019	0

Le volume d'eau consommé dans la commune

C'est le volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés. Il se répartit comme suit :

Volumes	2018 / m3	2019 /m3
Abonnés domestiques	38 451	111 938
Administration	76	206
Agriculteurs	0	3 547
Industriels	0	0
Municipal	86	1 504
Vente d'eau en gros	0	0
Total	38 613	117 195

Le nombre d'abonnés de la commune

Abonnés	2018	2019
Abonnés domestiques	1 188	1258
Administration	2	2
Agriculteurs	4	5
Industriels	0	0
Municipal	9	8
Vente d'eau en gros	0	0
Total	1 203	1 273

Bilan des interventions du service d'eau potable dans la commune

Activités	Nombre d'interventions 2019
Nombre total d'interventions sur branchements eau potable	45
Nombre total d'interventions sur les systèmes de comptage	111
Nombre total d'interventions sur les réseaux de distribution d'eau potable	8

Le Service Public d'Assainissement Collectif de la commune

L'agglomération d'assainissement est constituée :

- des abonnés raccordés aux réseaux de collecte des eaux usées ;
- des abonnés non raccordés mais potentiellement raccordables.

Les abonnés de l'assainissement non collectif, ainsi que les entreprises/usines possédant leur propre station de dépollution, donc ne rejetant aucun effluent dans les réseaux collectifs, ne font pas partie de l'agglomération d'assainissement.

La commune et son ou ses agglomération(s) d'assainissement collectif

Agglomération d'assainissement et Station d'épuration	Secteur de la commune raccordé
SAILLY-SUR-LA-LYS	Bourg
FLEURBAIX (Herreng)	ZAC du Bois « Herreng »
FLEURBAIX (Le Trinquet)	« Le Trinquet »
FLEURBAIX (Residence du Bois)	Lotissement du Bois

Le zonage d'assainissement de la commune

Date d'approbation du zonage	01/03/2007
Logements en zone d'assainissement collectif	762
Logements en zone d'assainissement collectif à raccorder	407
Logements en zone d'assainissement non collectif	175

Le linéaire des réseaux de collecte d'assainissement collectif

Réseau unitaire / Km	Réseau séparatif usé / Km	Réseau séparatif pluvial / Km
0	4,46	15,97

La ou les agglomération(s) d'assainissement collectifs et leur station d'épuration

Voir la ou les fiche(s) « Agglomération d'assainissement » pages suivantes.

La commune est raccordée sur la station d'épuration intercommunale de Sailly/ la Lys d'une capacité de traitement de 4 800 Equivalents/habitant.

Les stations de pompage d'eau usée de la commune

FLEURBAIX SR Chatellenie EP
FLEURBAIX SR Chatellenie EU
FLEURBAIX SR Longue Rue, a coté du n°2
FLEURBAIX SR Pommeraie
FLEURBAIX SR rue Jeanne d'Arc
FLEURBAIX SR rue du Quesne
FLEURBAIX SR rue de la Malassise

Les interventions du service d'assainissement collectif dans la commune

Ouvrages	Nombre d'interventions 2019
Bouche d'égout	5
Branchement assainissement	8
Réseau assainissement	4

Le programme d' assainissement collectif de la commune adopté par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Travaux	Montant / € HT
Commune de FLEURBAIX (Pas-de-Calais) Rues du Général de Gaulle, H.Lebleu (2ème partie) et Royale	2 000 000,00

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la commune

Les activités du service dans la commune

Activités	Nombre d'interventions 2019
Contrôle de conception ANC	6
Contrôle d'exécution ANC	2
Contrôle périodique existant	6
Avis notaire complet ANC	12

La gestion eaux Pluviales de la commune

Les recettes du service de la commune

Libellé	2019	2020	Evolution (%)
Cotisation syndicale pour eaux pluviales (Montant € TTC de la commune)	44 426,92	50 836,45	14,43

Le montant est calculé selon la population de la commune.

Fiche 2019 Agglomération d'assainissement : FLEURBAIX (Residence du Bois)

Traitement des effluents

Ouvrage d'épuration / Code Noréade : FLEURBAIX MINI STEP Residence du Bois / AA-0329

Maître d'ouvrage : SIDEN-SIAN - Exploitant : SIDEN-SIAN LA GORGUE

Milieu récepteur : Non communiqué

Date de mise en service : 01/01/2006

Date (déclaration / d'autorisation) : Non communiquée

Type de station :

Capacité nominale : 100 EH

Communes associées

Nom	Maître d'ouvrage	Exploitant du réseau	Agence de l'eau
FLEURBAIX	Siden-Sian	Siden-Sian La Gorgue	Agence de l'Eau Artois-Picardie

Capacité nominale d'épuration

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Capacité (kg/jour)	6,0					
Charge entrante 2019 (kg/jour)						
Débit nominal (m3/jour)				Débit de référence (PC95) (m3/j) 2019		
Débit de pointe admissible (m3/h)				Volume traité (m3/an) 2019		

Prescriptions de rejet au 01/01/2019

La station d'épuration est soumise à des normes de rejet fixées par arrêtés préfectoraux. Entre parenthèse, les normes moyennes annuelles

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Normes concentration (mg/l)						
Normes concentration réductibles (mg/l)						
Normes rendement (%)						
Nb dépassements autorisés/an	0	0	0	0	0	0

Résultats

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Charge sortante 2019 (kg/j)						
Rendement 2019 (%)						
Boues produites 2019 (TMS)				Boues évacuées 2019 (TMS)		

Indicateur de performance et conformité (C = Conforme, NC = Non conforme)

Paramètres	Indicateurs	Valeur 2019
P254.3	Conformité des performances d'épuration au regard de l'acte individuel (en %)	
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	
P205.3	Conformité de la performance d'épuration	

Si valeurs non indiquées, l'information n'a pas été transmise par la police de l'eau à la date d'édition : la conformité est consultable sur le site internet officiel du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à l'adresse <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/> - Mode opératoire : Chercher le nom de la station de traitement puis via un clic sur le point bleu, accéder à la fiche complète qui apparaîtra sous la carte.

Fiche 2019 Agglomération d'assainissement : SAILLY-SUR-LA-LYS

Traitement des effluents

Ouvrage d'épuration / Code Noréade : SAILLY-SUR-LA-LYS STEP rue Morienne / AA-0161

Maître d'ouvrage : SIDEN-SIAN - Exploitant : SIDEN-SIAN LA GORGUE

Milieu récepteur : La Lys

Date de mise en service : 02/05/2018

Date (déclaration / d'autorisation) : 07/06/2012

Type de station : Boues activées aération prolongée

Capacité nominale : 4 800 EH

Communes associées

Nom	Maître d'ouvrage	Exploitant du réseau	Agence de l'eau
FLEURBAIX	Siden-Sian	Siden-Sian La Gorgue	Agence de l'Eau Artois-Picardie
SAILLY-SUR-LA-LYS	Siden-Sian	Siden-Sian La Gorgue	Agence de l'Eau Artois-Picardie

Capacité nominale d'épuration

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Capacité (kg/jour)	288,0	576,0	336,0	12,0	57,6	
Charge entrante 2019 (kg/jour)	16,05	45,72	18,02	0,57	5,84	5,84
Débit nominal (m3/jour)	576		Débit de référence (PC95) (m3/j) 2019			576
Débit de pointe admissible (m3/h)	72		Volume traité (m3/an) 2019			29 685

Prescriptions de rejet au 01/01/2019

La station d'épuration est soumise à des normes de rejet fixées par arrêtés préfectoraux. Entre parenthèse, les normes moyennes annuelles

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Normes concentration (mg/l)	20,00	90,00	30,00	2,00	15,00	
Normes concentration réductibles (mg/l)	50	250	85			
Normes rendement (%)						
Nb dépassements autorisés/an	2	2	2	0	0	0

Résultats

Paramètres	DBO5	DCO	MES	P	NGL	N-NH4+
Charge sortante 2019 (kg/j)	0,35	1,95	0,57	0,05	0,21	0,04
Rendement 2019 (%)	97,74	95,65	96,75	90,13	96,13	99,11
Boues produites 2019 (TMS)	0,00		Boues évacuées 2019 (TMS)			0,00

Indicateur de performance et conformité (C = Conforme, NC = Non conforme)

Paramètres	Indicateurs	Valeur 2019
P254.3	Conformité des performances d'épuration au regard de l'acte individuel (en %)	100,00
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	Non jugé
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	C
P205.3	Conformité de la performance d'épuration	C

Si valeurs non indiquées, l'information n'a pas été transmise par la police de l'eau à la date d'édition : la conformité est consultable sur le site internet officiel du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à l'adresse <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/> - Mode opératoire : Chercher le nom de la station de traitement puis via un clic sur le point bleu, accéder à la fiche complète qui apparaîtra sous la carte.

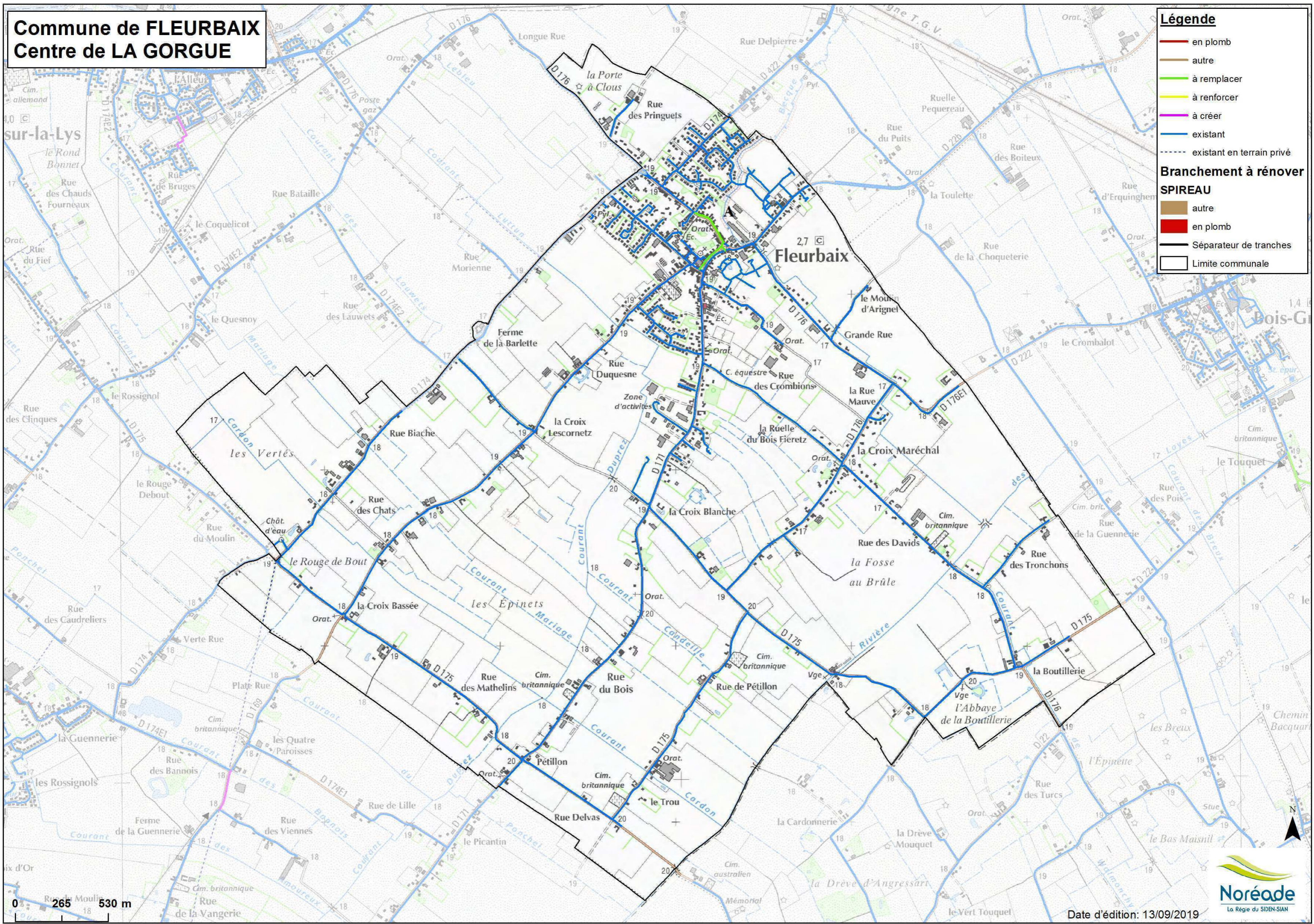


→ **Renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable**

Commune de FLEURBAIX
Centre de LA GORGUE

Légende

- en plomb
 - autre
 - à remplacer
 - à renforcer
 - à créer
 - existant
 - existant en terrain privé
- Branchement à rénover**
- SPIREAU**
- autre
 - en plomb
 - Séparateur de tranches
 - Limite communale



Date d'édition: 13/09/2019



Date d'adhésion : 01/01/2018
par l'intermédiaire de : Communauté de Communes Flandre Lys
Population (Recensement 2016) : 2 738 habitants
Centre d'exploitation : La Gorgue
Commune adhérente à la DECI

Caractéristiques de l'Unité de Distribution (UDI)

UDI principale : FLEURBAIX

- Nombre de branchements actifs : 5 156
soit : 12 890 habitants
- Rendement (2018) : 69.7 %
- Indice linéaire de perte (2018) : 6.1 m³/km/j

Caractéristiques du réseau AEP de la commune

Nombre de branchements actifs : 1 263
Linéaire de réseau : 36.7 km
Nombre d'ouvrages de défense incendie (PI/BI) : 83

Travaux financés par Noréade depuis 2018

Aucun travaux de renouvellement n'a été réalisé par Noréade depuis 2018

Linéaire de réseau à renouveler : 490 m (soit 1 %)

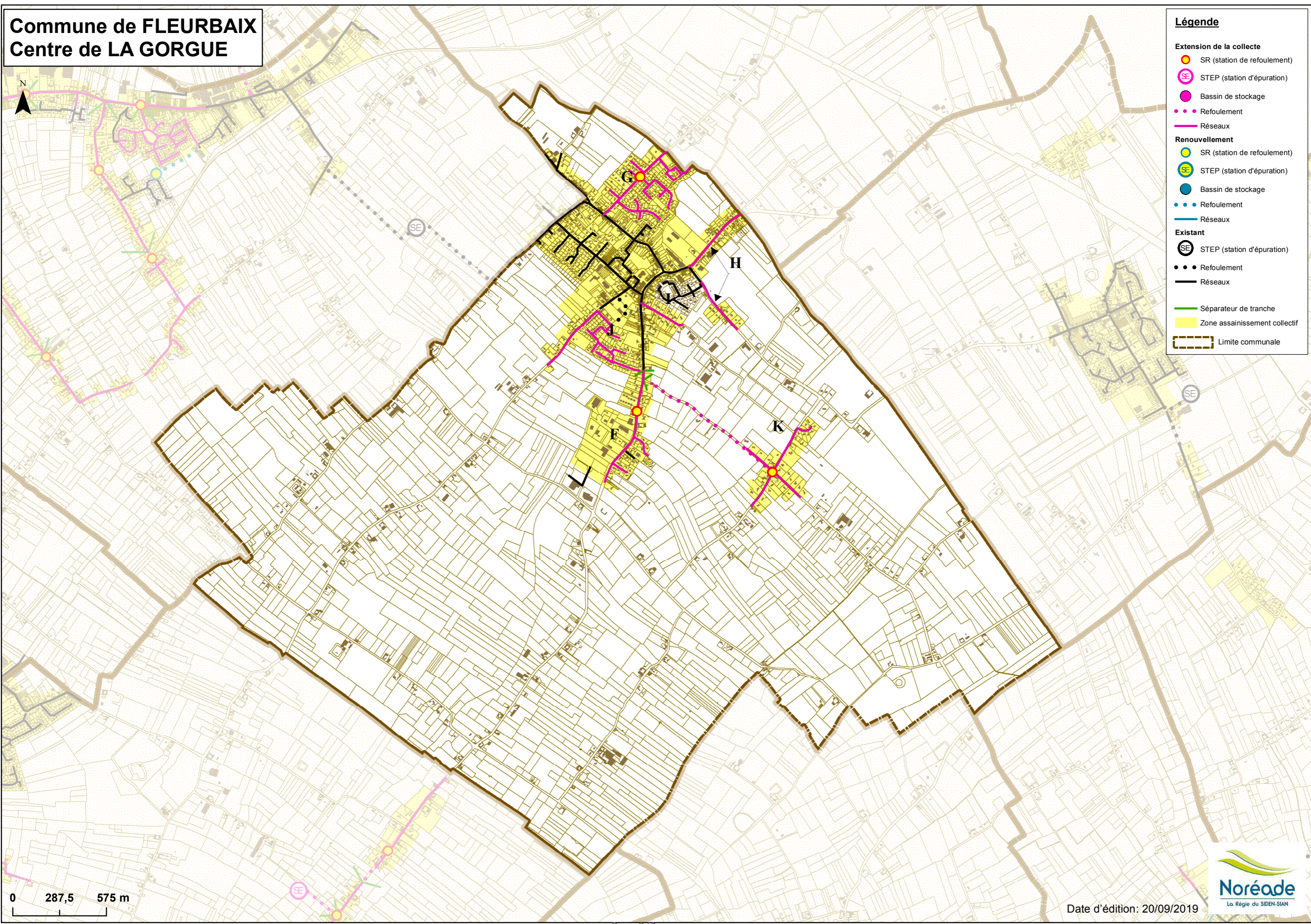
Travaux restant à réaliser

Repère	Localisation	Type de programme	Nombre de branchements à rénover	Montant (€ H.T.)	Priorité
A	Rue Lebleu et De Gaulle (1 ^{ère} partie)	Remplacement des réseaux		300 000	1
TOTAL			0	300 000	



→ **Assainissement Collectif**

Commune de FLEURBAIX Centre de LA GORGUE



Légende

Extension de la collecte

- SR (station de refoulement)
- STEP (station d'épuration)
- Bassin de stockage
- Refoulement
- Réseaux

Renouvellement

- SR (station de refoulement)
- STEP (station d'épuration)
- Bassin de stockage
- Refoulement
- Réseaux

Existant

- STEP (station d'épuration)
- Refoulement
- Réseaux
- Séparateur de tranche
- Zone assainissement collectif
- Limite communale

0 287,5 575 m

Date d'édition: 20/09/2019



Date d'adhésion	: 22/01/2003
par l'intermédiaire de	: Communauté de Communes Flandre Lys
Centre d'exploitation	: La Gorgue
Compétences assainissement	: Collectif, Non Collectif, Eaux Pluviales
Commune	: Urbaine
Population (Recensement 2016)	: 2 738 habitants
Masse d'eau DCE	: LYS CANALISEE, CLARENCE AVAL, LAWE AVAL à objectif 2027 (Bon potentiel)
Priorité AEAP	: 2

Organisation géographique de l'assainissement

Agglomérations d'assainissement	
Principale	Secondaire
FLEURBAIX (Residence du Bois) (FLEURBAIX)	SAILLY-SUR-LA-LYS (FLEURBAIX,SAILLY-SUR-LA-LYS)
	FLEURBAIX (Herreng) (FLEURBAIX)
	FLEURBAIX (Le Trinquet)* (FLEURBAIX)

* Agglomération d'assainissement projetée

Zonage assainissement : approuvé le 01/03/2007 (Voir Plan)

Réseaux d'assainissement financés en tout ou partie par Noréade

Année	Opération	Logements desservis	Assainissement collectif (€ H.T.)	Assainissement pluvial (€ H.T.)
2014	Rues Henri lebleu(1ère partie) et Longue Rue	39	800 000	0
2014	OTEU Fleurbaix - Sailly-sur-la-lys		320 000	0
2019	Rues du General de Gaulle ,H. Lebleu (2ème partie),de la Malassise,Royale,des Armées et Bouquet (1ère partie)	95	1 997 000	0
TOTAL			3 117 000	

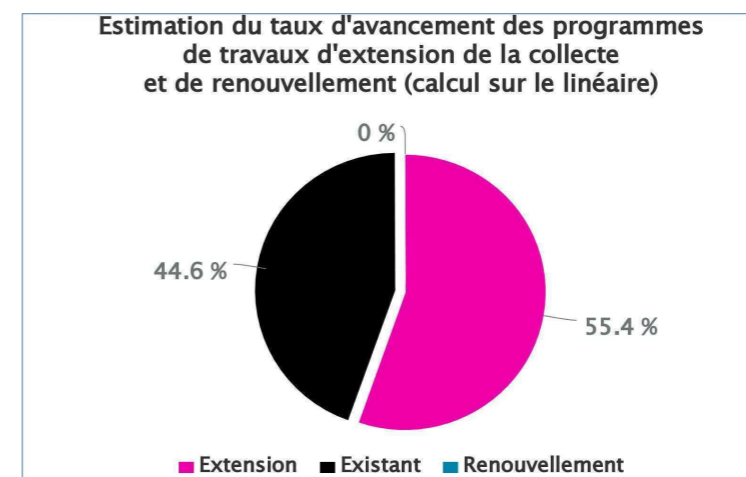
Ouvrage(s) de traitement

La commune est raccordée sur la station d'épuration intercommunale de Sailly/ la Lys d'une capacité de traitement de 4 800 Equivalents/habitant.

Travaux restant à réaliser dans le cadre des programmes d'extension de la collecte et de renouvellement et d'amélioration des réseaux

Repère	Localisation	Assainissement collectif			Pluvial (€ H.T.)	Observations	Priorité
		Logements desservis	Eaux usées (€ H.T.)	Unitaire (€ H.T.)			
Extension de la collecte							
Tranche prioritaire							
F	Rue Louis Bouquet (2ème partie)	51	458 000			ratio : 8 980	
G	Rue Delpierre	157	879 000			ratio : 5 590	
H	Rues des Glattignies et Grande Rue	46	338 000			ratio : 7 340	
I	Rue des Crombions	16	110 000			ratio : 6 870	
J	Rue de Quesne (2eme partie)	100	461 000			ratio : 4 610	
Sous-Total		370	2 246 000			ratio : 6 070 (*)	
Tranche non prioritaire							
K	Rue David	37	519 000			ratio : 14 020	
Sous-Total		37	519 000			ratio : 14 020 (*)	
TOTAL Extension		407	2 765 000				

(*) = Le ratio total ne reprend pas les OTEU et émissaires terminaux



Informations concernant le zonage d'assainissement

Nombre d'habitations en zone collective	Nombre d'habitations en zone non collective	Nombre d'habitations à raccorder	Pourcentage d'habitations raccordables
762	175	407	47 %

Facture Type en € au 1er Janvier 2019

FLEURBAIX (62338)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>					
Abonnement mensuel (Noréade)	12	2.6500	31.80	1.75	33.55
Consommation (Noréade)	120	1.1240	134.88	7.42	142.30
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0900	10.80	0.59	11.39
<u>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>					
Partie fixe mensuelle (Noréade)	12	6.0100	72.12	7.21	79.33
Partie proportionnelle (Noréade)	120	1.7110	205.32	20.53	225.85
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>					
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72
			TOTAL	522.12	42.33
					564.45

Facture Type en € au 1er Janvier 2020

FLEURBAIX (62338)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Variation 2020/2019
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>						
Abonnement mensuel (Noréade)	12	2.7400	32.88	1.81	34.69	3.40%
Consommation (Noréade)	120	1.1480	137.76	7.58	145.34	2.14%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0900	10.80	0.59	11.39	0.00%
<u>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>						
Partie fixe mensuelle (Noréade)	12	6.0400	72.48	7.25	79.73	0.50%
Partie proportionnelle (Noréade)	120	1.7200	206.40	20.64	227.04	0.53%
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31	0.00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72	0.00%
			TOTAL	527.52	42.70	570.22

L'évolution du montant TTC de la facture en 2020 est de 1.02%

NOTE D'INFORMATION

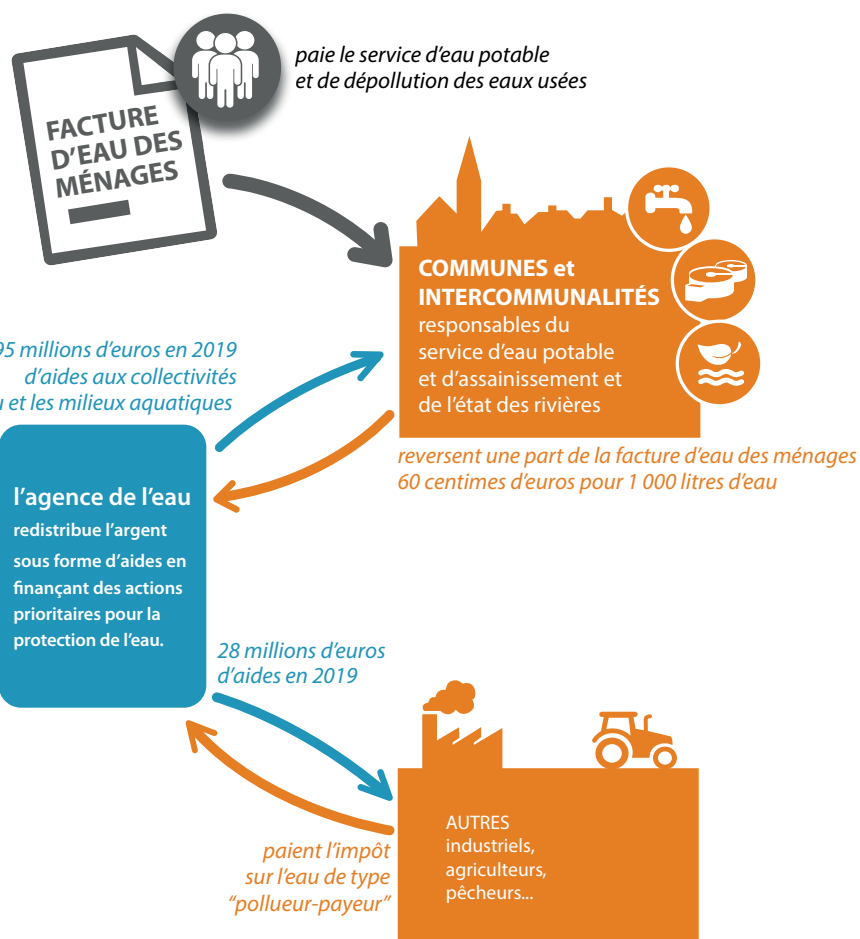
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition juin 2020
CHIFFRES 2019

L'agence de l'eau vous informe

LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2019



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,50 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 540 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,000444€ par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr

Suivez l'actualité



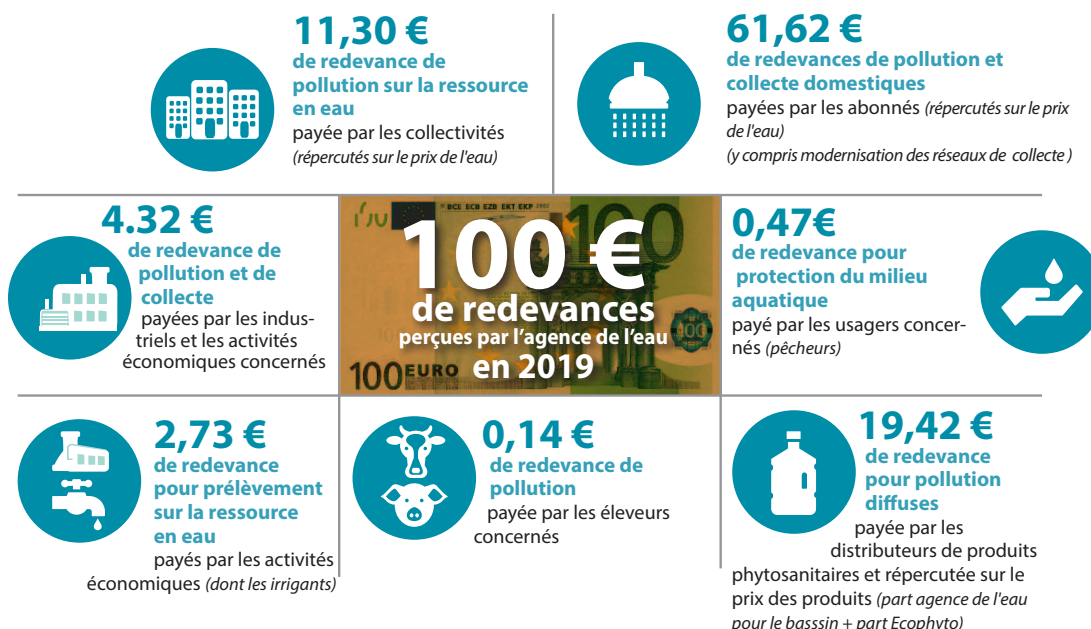
de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr

QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 169,87 millions d'euros dont 123,88 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2019 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie février 2020



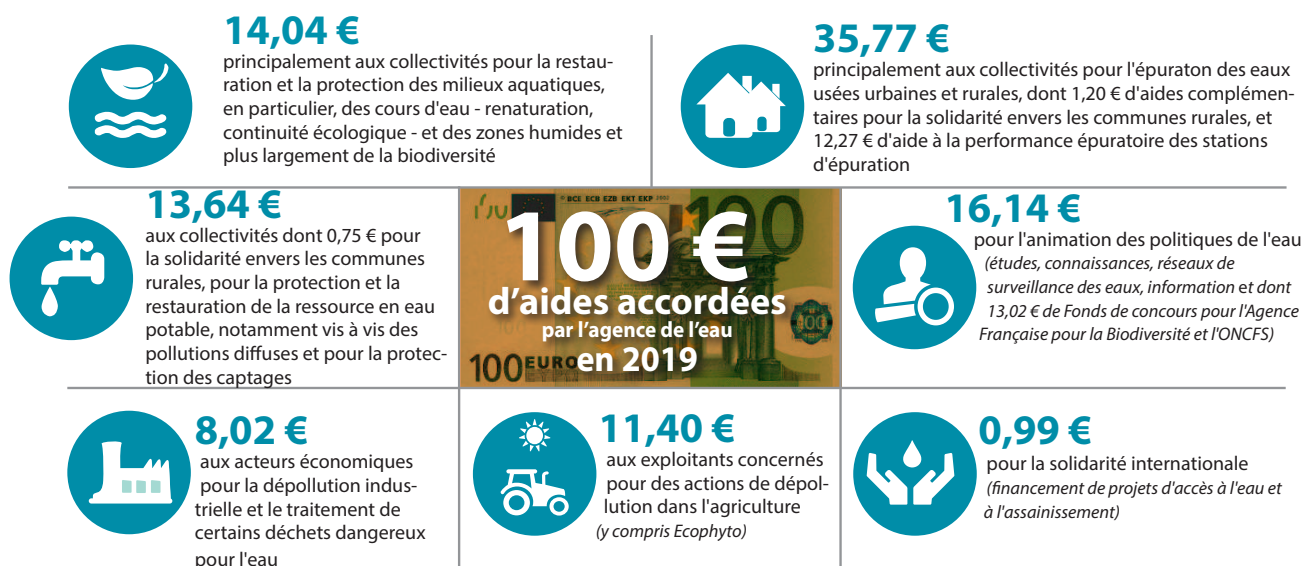
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) • source agence de l'eau Artois-Picardie



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, maintenir les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Artois-Picardie et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et de la biodiversité.



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 580 collaborateurs** et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

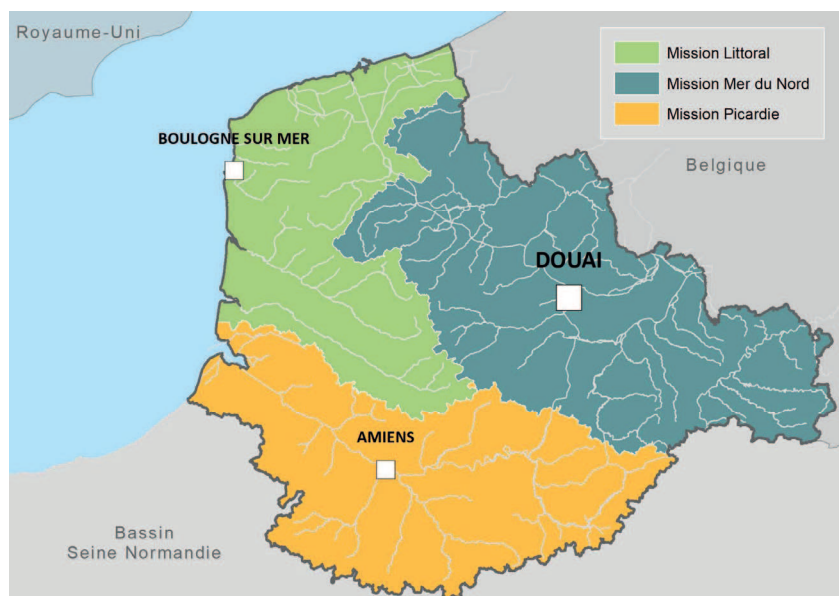
- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 Km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 Km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de **l'Escaut** et celui de **la Meuse**



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline DESBORDES –
Centre Tertiaire de l'Arsenal –
BP 80 818 Douai CEDEX
Tél : 03 27 99 90 00 – Fax : 03 27 99 90 15

Mission Littoral

Centre Directionnel
56 rue Ferdinand BUISSON
BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord

200 rue Marceline DESBORDES
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie

64 bis rue du Vivier – CS 91160
80 011 Amiens CEDEX 01 – 80 011 Amiens

www.eau-artois-picardie.fr